

« NES'sance »

Les GCS Télésanté haut et bas normands s'apprêtent à devenir **normands** !

Les 2 Groupements de Coopération Sanitaire Télésanté, de haute et basse Normandie, entament une fusion vers une entité unique recouvrant le territoire normand : Le GCS Normand'e-santé !

Depuis le 15 novembre 2017, un nouveau GCS normand a vu le jour. Celui-ci absorbera et fusionnera les 2 GCS télésanté de la région Normandie (312 membres au total) avant la fin du 1er trimestre 2018 pour ne faire qu'un.

Afin de mener cette transition, les 67 membres fondateurs du nouveau GCS ont désigné Thierry LUGBULL comme Administrateur, Guillaume LAURENT en tant qu'Administrateur adjoint et Olivier ANGOT comme Directeur.

Dans la continuité de ses prédécesseurs, le GCS Normand'e-santé devient l'acteur opérationnel clé au service des projets d'e-santé et de la politique régionale de télémédecine* et des systèmes d'information de santé partagés. Maîtrise d'ouvrage de l'Espace numérique régional de santé, il portera l'offre de services e-santé en cours de convergence à l'échelle normande.



La loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République et, consécutivement, la création d'une Agence Régionale de Santé unique pour la Normandie, au 1^{er} janvier 2016, ont nécessité de redéfinir les modalités de mise en œuvre de la politique numérique en santé au sein de la région.

Depuis cette loi l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie a souhaité la création d'un unique groupement régional d'appui au développement de la e-santé (GRADeS), issu de la fusion des GCS Télésanté haut et bas normands, afin qu'il soit identifié comme l'opérateur préférentiel pour la mise en œuvre de la politique régionale d'e-santé.

L'aboutissement de la démarche de concertation engagée depuis près de deux ans entre les directions et les instances de gouvernance des deux GCS se concrétise avec la signature au 15 novembre de la convention constitutive du GCS Normand'e-santé. Cette nouvelle entité associée de manière définie et organisée, au sein de la région Normandie, les établissements de santé, publics et privés, les réseaux de santé, et les professionnels libéraux, médicaux et paramédicaux. Son objectif, d'intérêt public, mené à bien avec le soutien des pouvoirs publics, en particulier l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie, se décline autour des principes de continuité et de qualité des soins, de respect des droits des patients et des usagers, de traçabilité des interventions et de renforcement des processus d'évaluation.

Le GCS Normand'e-santé poursuivra les missions des 2 « anciens » GCS et fera de la convergence des projets et services, déployés sur le territoire depuis plusieurs années, une priorité.

**Rappel de ce qu'est la télémédecine : L'ensemble des actes médicaux réalisés à distance, nécessitant l'intervention d'un ou plusieurs professionnels de santé dont un professionnel médical.*

Pour en savoir plus, contact presse :

GCS Normand'e-santé

Prisca HIRTZ - Responsable de projets et chargée de communication

06 60 82 29 74 - p.hirtz@normand-esante.fr

GCS Normand'e-santé - 2 adresses :

CAEN 14000 : 10 rue des compagnons - 02 50 53 70 00

MONT SAINT AIGNAN 76130 : Parc de la Vatine - 2 bis rue Georges Charpak - 02 32 80 91 50